

PROPOSITION DE LOI

Visant à **lutter contre les stéréotypes fille-garçon dans les commerces**

PRESENTÉE

Lauriane ALAZET, Noah ANTRAYGUES, Jules BEAUMEL, Jules BORIES,
Théa CHARLES, Léna CHAYROUSE, Lucas GARCIA, Hugo LAGARRIGUE,
Clément LANTUEJOU, Ilan LOMBART, Axel MARONDA, Solène
MOLINIE, Ema MOUYSSET, Morgane PIMONT, Leywa TERRANOVA
LANDREVILLE, Elise VERNHES.

Elèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école de la Bessenoits – FIRMI
(Académie de Toulouse)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque nous nous rendons dans des magasins de vêtements ou de jeux, nous voyons encore trop souvent des rayons dédiés aux garçons et aux filles. Ceux-ci sont reconnaissables par leurs couleurs déterminées, ainsi que par leurs contenus.

Dans les rayons d'habillement « destinés » aux garçons, nous trouvons des vêtements dans des gammes de couleurs bleu, vert aux motifs « orientés » (voitures, dinosaures, robot...). En ce qui concerne les jouets, ce sont des tracteurs, des pistolets, des jeux d'imitation (bricolage), des jeux de constructions...

Dans les rayons d'habillement « destinés » aux filles, nous trouvons essentiellement des vêtements aux couleurs rose, parme, violet, aux motifs « orientés » (licornes, paillettes, cœurs...). En ce qui concerne les jouets, ce sont des poupées, des jeux d'imitations (fer à repasser, aspirateur...), du maquillage...

Nous pensons qu'il serait préférable d'éviter un tel classement car il contribue à catégoriser les enfants et accentue les stéréotypes. Nous souhaiterions un classement par types d'objets ou de centres d'intérêts pour les jouets et par taille (bébé, enfant, adolescent) pour les vêtements.

Cette modification permettrait d'éviter les moqueries des autres car certains d'entre nous ne se sentent pas libres d'aller dans tous les rayons. Ils ont peur du regard que l'on peut porter sur eux, alors qu'ils ont envie d'y aller et qu'ils sont en droit de le faire. Cela offrirait une liberté totale à chacun d'entre nous.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Instaurer de nouveaux critères de classement dans les grandes surfaces ne tenant plus compte du sexe de l'enfant.

Article 2

Sensibiliser les enfants sur les stéréotypes à l'aide d'une campagne de spots publicitaires ou de courts dessins animés.

Article 3

Sensibiliser les parents aux stéréotypes qu'ils peuvent installer, sans s'en rendre compte, dès la naissance de leur enfant, en leur distribuant un document avec le carnet de santé.

Article 4

Sensibiliser les élèves dans les écoles en créant de courtes vidéos sur des plateformes reconnues par l'Education Nationale.